

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 10 décembre 2010

L'an deux mil dix, le dix décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Cécile Gréboval, Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon.

Représentés Mme Marie-Catherine Portugal donne pouvoir à M. Christian Pillon.
M. Igor Wilkes donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.
M. Hervé Blancard donne pouvoir à Mme Cécile Gréboval.

Absent excusé M. Bruno Blondel.

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Une modification est à apporter dans les questions diverses « Réforme de la fiscalité locale » : Le Maire propose l'exonération de la taxe d'habitation pour les handicapés qui résident à titre permanent dans la commune. Le procès verbal de la séance du 22 octobre est adopté à l'unanimité avec cette modification.
- **Décision de création d'une aire de stockage de bois et de retournement des camions dans le bois de Sapagny** : Le dossier de subvention a été reçu en mairie le 12 novembre. Le coût total des travaux s'élève à 86 155 € HT, soit 103 041,38 € TTC et les subventions s'élèvent à 53 108,00 € (Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ; FEADER (Fonds Européen Agricole du Développement Rural) et le Conseil Régional de Picardie). Après une étude approfondie du dossier, le Conseil Municipal vote à la majorité (8 pour, 1 contre et 1 abstention) pour la réalisation de ces travaux et autorise le Maire à signer la convention tripartite (Préfecture de l'Oise, Monsieur Des Courtils et la Mairie de Gerberoy) et à négocier un prêt de trésorerie pour l'avance des fonds concernant ces travaux.
- **Arrêt de transport scolaire** : Le Maire propose de modifier l'emplacement de l'arrêt de car. Actuellement situé au Muid, l'arrêt de car est trop éloigné de la commune et le maire sollicite le Conseil Municipal pour instaurer cet arrêt au niveau du chemin d'Arundel ; ainsi le trajet du car ne sera pas perturbé. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent le Maire à effectuer les démarches en ce sens.
- **Convention avec l'office de Tourisme 2011** : Suite à une réunion entre le Maire, Madame Françoise Guineau, Madame Isabelle Delattre (directrice de l'Office de Tourisme) et Monsieur Robert Porquier (président intérimaire de l'office de Tourisme), il a été convenu que les saisons 2011 et 2012 se dérouleront à l'identique de cette année. Le syndicat d'initiative sera présent à Gerberoy du 1^{er} ou 15 mars au 30 septembre ou 15 octobre selon la météo et aidera l'Association la Fête des Roses pour « le pôle artisans ». Une permanence au musée sera assurée comme en 2010 les week-ends et jours fériés. Un temps de rencontre sera organisé avec les gerboréens en mars ou avril dans le but de se présenter et d'expliquer leur rôle et leurs fonctions.
- **Information sur le dossier Tour Porte** : Un rendez-vous avec un expert de l'assurance Jean-Marie DENIS est prévu le mardi 14 décembre à 11h15. La commune a prévenu Monsieur Rattez (Assureur de la commune) qui participera à cette rencontre.
- **Bilan Fête des Roses 2010**: Il est globalement positif (2 400 € de marge bénéficiaire). Une réunion concernant la préparation de la fête 2011 est prévue le samedi 11 décembre à 10h30 à l'Ancienne Ecole. Une Assemblée Générale sera convoquée en début 2011 pour clôturer l'exercice 2010 et lancer le projet 2011. Le Maire et le Conseil Municipal félicitent Monsieur Germain Vandeputte pour l'activité et la réussite 2010.
- **Entretien d'évaluation des agents communaux** : Le Centre de Gestion de l'Oise met en place, à titre d'expérimentation, l'entretien professionnel des agents communaux qui remplacera la notation annuelle.

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à l'instauration de cette pratique pour les deux agents communaux.

- **Remplacement du coffret de sécurité de la Collégiale** : Le coffret de sécurité étant vétuste, il est nécessaire de le remplacer et de prévoir cette dépense au budget 2011 (1 837,06 € TTC). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet investissement.

Projet « Ferme Routier » ; Poursuite de l'action du CAUE de l'Oise : Monsieur Bétegnie, architecte au CAUE de l'Oise, est venu découvrir les bâtiments de la ferme le 22 octobre. Le but du CAUE est principalement l'amélioration du patrimoine et le conseil concernant des projets de restauration en formulant la fiabilité du projet et en établissant un cahier des charges. Le Conseil Municipal accepte à la majorité (8 pour et 2 abstentions) de poursuivre l'action avec le CAUE et de cotiser pour un montant de 800 €.

- **Demandes de subventions d'organismes privés** : De nombreux organismes privés (Le Fil d'Ariane, APF, AFSEP,...) sollicitent la commune pour une aide financière. Tout en considérant ces actions très importantes, le Conseil Municipal propose à l'unanimité de ne donner suite à ces requêtes. Ceci ne relève pas du budget municipal mais de choix personnels.

- **Questions diverses** :

- Commission des listes électorales : Monsieur Jean-Pierre HIS, délégué de l'administration, a présenté sa démission de la commission où il siégeait en qualité de représentant de l'administration.
- Salage des routes : Le salage est effectué par l'agent communal et des sacs de sel ont été déposés à plusieurs endroits au sein de la commune et au Pommier Malsoin. Une deuxième commande de sel a été réalisée.
- Elagage des ifs dans l'enclos du Chanoine Pillet : L'Entreprise de Yann Prévost a fourni un devis concernant l'élagage de quatre ifs et le démontage d'une aubépine qui s'élève à 1 315,60 € TTC. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces travaux.
- Dates des prochaines séances du Conseil Municipal : Les réunions auront lieu les vendredis 21 janvier, 18 mars, 6 mai et 24 juin 2011 à 20h30.
- Coups de fusil : Des coups de fusil seraient régulièrement entendus les soirs vers 18h00. Le Maire en prend bonne note.
- Drapeau français : Un conseiller propose l'achat d'un nouveau drapeau tricolore. Les membres du conseil Municipal acceptent cette proposition.
- Contact avec la DDT : Dans le but de résoudre les problèmes de circulation au sein de la commune, un rendez-vous sera sollicité auprès de la DDT de l'Oise prochainement.
- Épicerie sociale : Monsieur Pillon fait part de l'existence d'une épicerie sociale gérée par le Centre Social de Formerie. Cette épicerie permet à des personnes de pouvoir s'approvisionner avec un budget maîtrisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h30.